



**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**SYNDICAT MIXTE OUVERT PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR TRES HAUT DEBIT**

**Procès-Verbal de la Délibération n° CT13-2017-001**

<b>Collège du secteur Territorial des Bouches-du-Rhône du : 30 janvier 2017</b>	<b>Convoqué le : 20 janvier 2017</b>
<b>Transmis en Préfecture des Bouches du Rhône le : 31 JAN. 2017</b>	<b>Affiché le : 31 JAN. 2017</b>

-----

Le 30 janvier 2017 à 16h00, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis Marseille, tous les délégués élus au Collège du secteur Territorial des Bouches-du-Rhône du Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit (PACA THD).

Délégués présents :

- Daniel SPERLING                      disposant de 6 voix
- Marie-Pierre CALLET                disposant de 6 voix
- Solange BIAGGI                        disposant de 6 voix

Délégués absents donnant pouvoir :

Délégués absents :

- Valérie GUARINO                      disposant de 6 voix

Le total des voix est de : 18.

Le nombre d'élus délégués présents est de 3 sur un total de 4. Le quorum est donc atteint.

Après avoir délibéré, le Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit adopte à l'unanimité des suffrages exprimés ce qui suit.



**COLLEGE DU SECTEUR TERRITORIAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE  
Séance du 30 janvier 2017**

**DELIBERATION N°CT13-2017-001**

**ADOPTION DE LA STRATEGIE DE DEPLOIEMENT DU RESEAU TRES  
HAUT DEBIT DANS LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE PAR  
LE SYNDICAT MIXTE OUVERT PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR TRES  
HAUT DEBIT (PACA THD)**

Le Collège du secteur territorial des Bouches-du-Rhône,

*Vu les articles 1425-1 et 1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;*

*Vu l'arrêté Préfectoral du 29 novembre 2016 portant modification des statuts de PACA THD ;*

*Vu l'article 5.5 i) des statuts de PACA THD ;*

*Vu la délibération n°2016-061 du Comité syndical de PACA THD relative à l'adhésion du Département des Bouches-du-Rhône et à la modification des statuts ;*

*Vu la délibération n°2017-011 du Comité syndical de PACA THD donnant certaines délégations au Collège du Secteur territorial des Bouches-du-Rhône ;*

*Vu le rapport n°CT13-2017-001 présentant la Stratégie de Déploiement du Réseau Très Haut Débit dans le département des Bouches-du-Rhône par le Syndicat Mixte ouvert Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit (PACA THD) ;*

**Considérant** la finalisation du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) du Département des Bouches-du-Rhône ;

**Considérant** la délégation au Collège du Secteur territorial des Bouches-du-Rhône donnée par le Comité syndical de PACA THD du 03 janvier 2017 pour arrêter notamment le projet d'aménagement numérique des Bouches-du-Rhône ;

**Considérant** les actions d'aménagement numérique à mettre en œuvre par PACA THD sur le territoire des Bouches-du-Rhône, présentées dans le rapport précité et articulées autour de trois composantes :

- Composante montée en débit (MED)
- Composante inclusion numérique
- Composante très haut débit fixe à l'abonné en fibre optique (FttH)

**Considérant** les actions d'aménagement numérique d'ores et déjà mises en œuvre par PACA THD sur le territoire des Bouches-du-Rhône, dont le lancement d'un schéma d'ingénierie FttH sur le périmètre hors AMII des Bouches-du-Rhône ;

**Considérant** l'évaluation financière du projet présentée dans le rapport précité ;

**Considérant** qu'un réseau de 54 563 prises FTTH doit être déployé dans la zone d'initiative publique des Bouches-du-Rhône ;

#### **DELIBERE**

**ARTICLE 1 :** Le Collège du secteur territorial des Bouches-du-Rhône acte la stratégie de déploiement du réseau Très Haut Débit sur le territoire des Bouches-du-Rhône présentée dans le rapport n° CT13 2017-001 et détaillée dans l'annexe en pièce jointe.

**La Présidente du Collège du secteur territorial  
des Bouches-du-Rhône**

**Marie-Pierre CALLET**



ANNEXE 1 : Carte illustrant le phasage du déploiement FttH dans le département des Bouches-du-Rhône

## Déploiement FttH : Phasage des déploiements

Scénario 3 : Scénario intermédiaire

Département des Bouches-du-Rhône



- Prises
- NRO
- Collecte des NRO
- Zone d'emprise des NRO
- Zone d'emprise des SR PRM
- Zone d'activité économique
- Phasage des SRO :

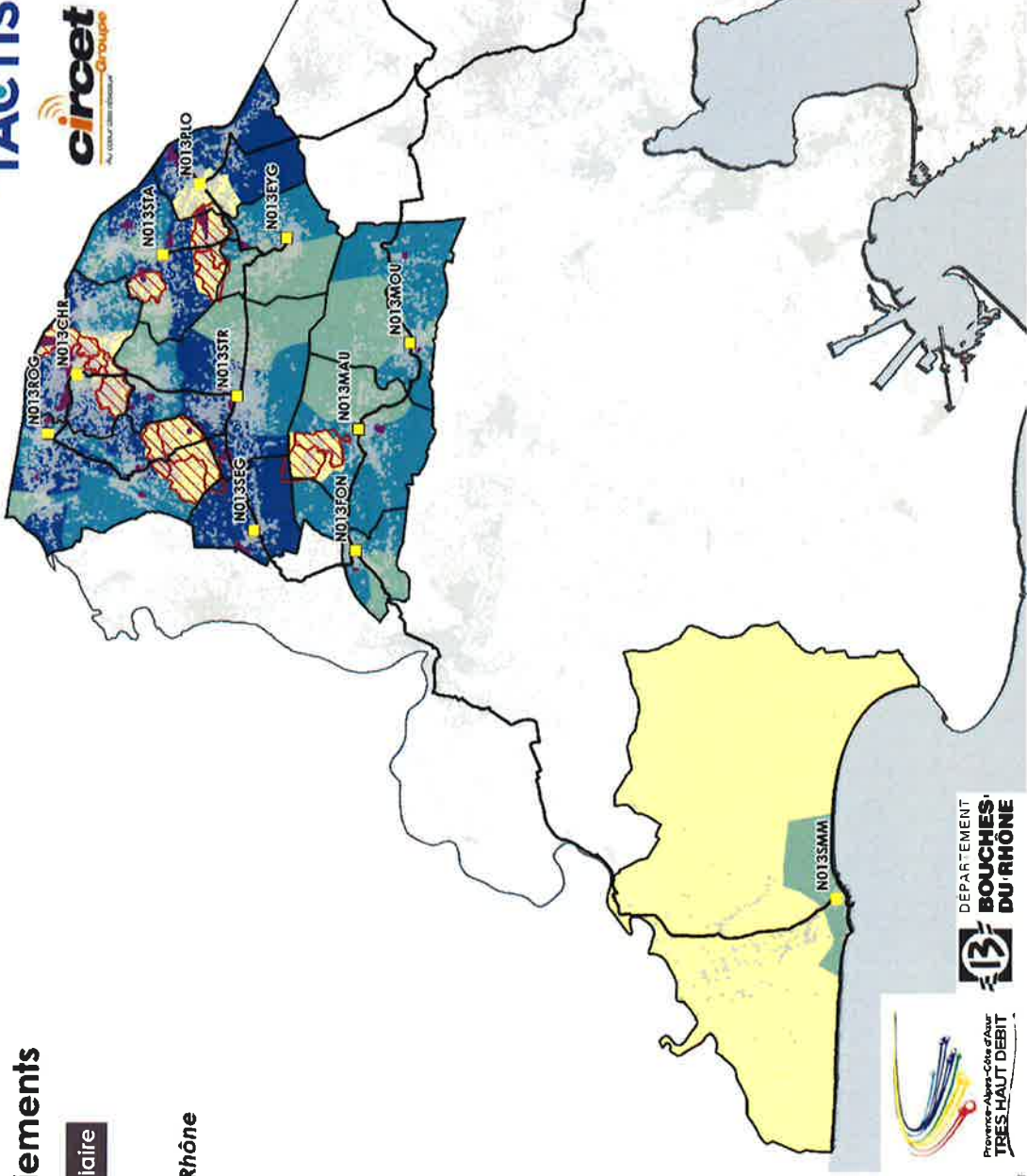
- 2018
- 2019
- 2020
- 2021

Sources : SMO PACA IHD, CD13, Orange, DATAK, DGRF, IGN, Tactis  
Cartographie et méthodologie Tactis/Cirect  
© Copyright - Tactis - 2017  
© Copyright - IGN Paris - 2017



TACTIS

cirect  
by Orange and Bouygues



DEPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU RHÔNE**

